

INVITATION

L'Association Nationale des Juristes de Banque
a le plaisir de vous inviter au webinaire :

« Réforme des sûretés par l'ordonnance du 15 septembre 2021 : mise en œuvre opérationnelle par les banques »

Jeudi 21 octobre de 9h à 10h30

Très attendue, l'ordonnance n° 2021-1192 du 15 septembre 2021 portant réforme du droit des sûretés a été publiée au Journal Officiel le 16 septembre dernier. D'un impact important, la plupart des dispositions de cette ordonnance entreront en vigueur le 1er janvier 2022, afin de laisser aux opérateurs économiques le temps de se mettre en conformité avec le droit nouveau. Les intervenants s'attacheront à étudier les principaux impacts de cette ordonnance sur la pratique bancaire actuelle, et aborderont ainsi les thématiques les plus importantes dans la mise en œuvre opérationnelle de cette réforme.

Pour vous inscrire : cliquez [ici](#), ou flashez ce QRCode :



PROGRAMME

9h00 **Propos introductifs**

Thomas DUVAL
Vice-président de
l'ANJB

&

Jérôme PEDRIZZETTI
Directeur juridique et conformité
Fédération Bancaire Française

9h05 **Table ronde**

Alain GOURIO
Directeur des publications
Groupe Revue Banque

Agnès SOUCHON
Responsable juridique Banque de Détail Corporate et Immobilier Groupe
Société Générale

Julien CROUZAT
Juriste Financements Corporate
BNP Paribas

10h15 **Questions-Réponses**